

QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA MOYENNE-CÔTE-NORD
HAVRE-SAINT-PIERRE

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES tenue au centre administratif de la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord, le jeudi 27 juin 2019, à 17 h 55.

SONT PRÉSENTS : les commissaires monsieur Jean Parisée, président, monsieur Tony Desjardins, vice-président, monsieur Jean-Yves Richard, madame Nathalie Bernier, madame Réjeanne Landry, madame Léona Boudreau, et les commissaires parents, madame Gina Boudreau, madame Sonia Richard et madame Karine Chiasson.

SONT AUSSI PRÉSENTS : le directeur général monsieur Marius Richard, la directrice des finances, madame Fanny Cormier et la directrice des ressources humaines, madame Annick Dupuis.

SONT ABSENTS : les commissaires messieurs Henry Bond et André Thériault.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du budget 2019-2020
3. Complexe aquatique de Minganie – Entente de contribution
4. Assurances complémentaires 2019-2020
5. Questions des membres
6. Questions de l'assemblée
7. Levée de la réunion

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jean-Yves Richard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté comme présenté.

ADOPTION DU BUDGET 2019-2020**Résolution no. CC-3372-2019**

ATTENDU QUE conformément à la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3), la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2019-2020;

ATTENDU QUE ce budget prévoit un surplus d'exercice de 21 514 \$;

ATTENDU QUE l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention d'équilibre est établie au montant de 408 792 127 \$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires pour l'année scolaire 2019-2020;

ATTENDU QUE le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,17342 \$, soit le taux fixé par la loi;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Léona Boudreau et résolu unanimement que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette prévoyant des revenus de 19 254 062 \$ et des dépenses de 19 232 548 \$ soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

COMPLEXE AQUATIQUE DE MINGANIE – ENTENTE DE CONTRIBUTION**Résolution no. CC-3373-2019**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Sonia Richard et résolu unanimement que la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord contribue pour un montant de 7 500 \$ au Complexe aquatique de Minganie pour l'année scolaire 2019-2020.

ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES 2019-2020**Résolution no. CC-3374-2019**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Tony Desjardins et résolu unanimement de reconduire notre programme d'assurances de dommages avec les assurances Aon Parizeau pour l'année scolaire 2019-2020.

LEVÉE DE LA RÉUNION**Résolution no. CC-3375-2019**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Karine Chiasson et résolu unanimement que la réunion soit levée à 18 h.

Jean Parisée, président

Annick Dupuis, secrétaire générale